



[www.bourgenbresse.fr](http://www.bourgenbresse.fr)

# **GRILLE TARIFAIRE DES REFECTIONS DEFINITIVES DE TRANCHEES**

**COMMUNE DE  
BOURG-EN-BRESSE**

**2022**

## 1 - OBJET

La présente grille tarifaire est applicable aux travaux de réfections définitives de tranchées, réalisées par la Commune de Bourg-en-Bresse à l'issue des réfections provisoires effectuées par les intervenants.

Elle établit :

- Le bordereau des prix unitaires de l'ensemble des travaux nécessaires aux réfections définitives,
- Les majorations pour frais généraux et frais de contrôle.

Pour chaque chantier, une facturation est établie envers l'intervenant, selon les quantités réellement effectuées et selon la tranche de majoration correspondante.

## 2 – BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES		
N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
<b>O</b>	<b>OUVERTURE DE CHANTIER PAR BON DE COMMANDE</b> Ce prix rémunère l'étude du dossier, la visite de chantier avec le maître d'œuvre pour prendre les métrés et voir l'emplacement des travaux, l'établissement des DICT, la planification des travaux et les demandes d'arrêtés de circulation 10 jours avant le début des travaux.	
O1	OUVERTURE DE CHANTIER - forfait	21,00 €
<b>S</b>	<b>SIGNALISATION-DEPLACEMENT</b>	
S1	Signalisation simple par chantier - forfait	36,75 €
S2	Signalisation avec utilisation de feux tricolores, par ½ journée - forfait	36,75 €
<b>A</b>	<b>PROTECTION DES ARBRES</b> Ce prix rémunère la protection par arbre à l'aide d'une gaine TPC	
A1	Protection avec gaine TPC - forfait	47,25 €
<b>T</b>	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>	
<b>T1</b>	<b>DECOUPE ET DEMOLITION</b>	
T1.1	Découpe à la scie d'une sur-largeur de 10cm par rapport au terrassement - le mètre linéaire	2,31 €
T1.2	Démolition et évacuation manuelle du revêtement provisoire - le mètre carré	11,55 €
T1.3	Démolition et évacuation à la pelle hydraulique du revêtement provisoire - le mètre carré	6,09 €
<b>T2</b>	<b>RABOTAGE D'ENROBÉ PROVISOIRE</b> Ce prix rémunère au m <sup>2</sup> l'exécution d'un rabotage, y compris l'évacuation, le balayage manuel pour les petites surfaces ou le balayage à l'aspiratrice pour les grandes surfaces	
T2.1	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 1 à 6 cm – surface inférieure à 50m <sup>2</sup> - le mètre carré	15,75 €
T2.2	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 1 à 6 cm – surface supérieure à 50m <sup>2</sup> - le mètre carré	6,62 €
T2.3	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 6 à 15 cm – surface inférieure à 50m <sup>2</sup> - le mètre carré	21,00 €
T2.4	Rabotage d'enrobé sur une épaisseur de 6 à 15 cm – surface supérieure à 50m <sup>2</sup> - le mètre carré	9,87 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
<b>B</b>	<b>BORDURES, CANIVEAUX</b>	
B1	DEPOSE DE BORDURE ANCIENNE ET REPOSE DE BORDURE NEUVE SUR LIT BETON DE 10CM DOSE A 250KG/M3	
B1.1	Bordurettes P1 ou P2 - le mètre linéaire	31,50 €
B1.2	Bordures T2 - le mètre linéaire	38,85 €
B1.3	Bordures T3 - le mètre linéaire	44,10 €
B1.4	Bordures AC1 ou AC2 - le mètre linéaire	46,20 €
B1.5	Bordures Ville de Bourg - le mètre linéaire	63,00 €
B1.6	Bordures Ville de Bourg bouchardées - le mètre linéaire	68,25 €
B1.7	Caniveaux CS1 ou CS2 - le mètre linéaire	31,50 €
B1.8	Caniveaux CC1 - le mètre linéaire	54,60 €
<b>B.2</b>	<b>POSE DE BORDURES COLLÉES AVEC FOURNITURE</b>	
B2.1	Pose de bordures I2 ou I3 collées - le mètre linéaire	35,70 €
<b>M</b>	<b>MISE A NIVEAU D'OUVRAGES</b>	
M1	Bouche à clé réglable - l'unité	36,75 €
M2	Regard compteur d'eau hydroplast réglable - l'unité	36,75 €
M3	Regard compteur GAZ réglable - l'unité	36,75 €
<b>R</b>	<b>REGLAGE – COMPACTAGE 0,31/5 AVEC FOURNITURE</b>	
R1	Fourniture de grave concassée 0/31.5 - la tonne	17,12 €
R2	Mise en œuvre de grave concassée 0/31.5 - le mètre carré	5,25 €
<b>G</b>	<b>GRAVE BITUME</b>	
G1	Fourniture et mise en œuvre de grave bitume à la main - la tonne	194,25 €
G2	Fourniture et mise en œuvre de grave bitume au finisseur - la tonne	78,75 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
<b>F</b>	<b>REVETEMENT FINAL</b>	
F1	ENDUITS A L'EMULSION 69% AVEC GRAVILLONS PORPHYRE 4/6 Ce prix rémunère au mètre carré, toutes fournitures comprises, l'exécution d'un gravillonnage bicouche y compris le cylindrage et le balayage du rejet	
F1.1	Enduit à l'émulsion bicouche au point à temps automatique avec gravillons 4/6 porphyre - le mètre carré	7,25 €
F1.2	Plus value au prix F1.1 pour mise en œuvre à la main - le mètre carré	14,18 €
F2	BETON BITUMINEUX Ce prix rémunère la fourniture, le transport et la mise en œuvre sur chantier du béton bitumineux, y compris couche d'accrochage	
F2.1	0/10 sur chaussée mis en œuvre à la main - le mètre carré	40,95 €
F2.2	0/10 sur chaussée mis en œuvre au finisseur - la tonne	89,25 €
F2.3	0/6 sur trottoir mis en œuvre à la main - le mètre carré	30,45 €
F2.4	Enrobé porphyrique rouge 0/10 mis en œuvre à la main - le mètre carré	50,40 €
F2.5	Grenailage - le mètre carré	10,50 €
F2.6	Joint en émulsion porphyre 2/4 pour raccord suite à la réfection définitive de tranchée - le mètre linéaire	1,68 €
F3	ASPHALTE	
F3.1	Confection d'une chape béton de 10 cm d'épaisseur sur trottoir - le mètre carré	46,94 €
F3.2	Confection d'une chape béton de 14 cm d'épaisseur sur chaussée - le mètre carré	51,35 €
F3.3	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné noir d'épaisseur 2 cm sur trottoir posé sur du papier kraft - le mètre carré	48,30 €
F3.4	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné de couleur d'épaisseur 2 cm sur trottoir posé sur du papier kraft - le mètre carré	65,10 €
F3.5	Fourniture et pose d'asphalte gravillonné fibré d'épaisseur 3 cm sur chaussée circulée - le mètre carré	117,60 €

N°	LIBELLÉ	PRIX en € HT
F4	<b>BÉTON DÉSACTIVÉ</b> Ce prix rémunère la fourniture et la mise en œuvre du béton, le renfort par fibres ou treillis soudé, le sciage de joints, le traitement au désactivant avec protection des revêtements présents en périphérie, du mobilier et des façades, le lavage, et l'application finale d'un produit hydrofuge	
F4.1	Béton désactivé, épaisseur de 12 cm - le mètre carré	69,30 €
F4.2	Plus-value au prix F4.1 par tranche de 2 cm supplémentaires - le mètre carré	3,15 €
F4.3	Plus-value au prix F4.1 pour une finition non désactivée bouchardée - le mètre carré	15,75 €
F4.4	Plus-value au prix F4.1 pour une finition non désactivée poncée - le mètre carré	21,00 €
F5	<b>PAVÉS – DALLES</b> Ce prix rémunère la pose de pavés ou dalles sans fourniture, sur lit de sable ou sur chape de 12cm	
F5.1	Pose sur sable de dalles ou pavés - le mètre carré	75,71 €
F5.2	Pose sur chape de dalles ou pavés - le mètre carré	78,96 €
F5.3	Pose de dalle podotactile sur chape - l'unité	68,88 €
F6	<b>RÉSINE</b>	
F6.1	Application de résine gravillonnée type pépite -le mètre carré	29,40 €
F7	<b>SABLE</b> Ce prix rémunère la fourniture d'une couche à l'identique de l'existant, l'épandage, le réglage le compactage	
F7.1	Mise en place de sable stabilisé 0/2 - le mètre carré	17,33 €
F7.2	Mise en place de sable chaulé 0/2 - le mètre carré	18,38 €

### **3 – MAJORATION POUR FRAIS GENERAUX ET FRAIS DE CONTROLE**

La majoration pour frais généraux et frais de contrôle est fixée comme suit :

- 20% du montant des travaux pour la tranche de travaux comprise entre 0,15 et 2 286,74 € HT,
- 15% du montant des travaux pour la tranche de travaux comprise entre 2 286,74 et 7 622,45 € HT,
- 10% du montant des travaux pour la tranche de travaux au-delà de 7 622,45 € HT.